



# ALLIANCE FRANÇAISE POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE



## Marc TEYSSIER D'ORFEUIL

**Délégué général de l'Alliance française  
pour la neutralité carbone**

Face à l'urgence climatique, de nombreux acteurs s'engagent pour réduire leur empreinte carbone. Les initiatives citoyennes, les engagements des entreprises et les politiques publiques se multiplient, pour tendre vers l'objectif de l'Accord de Paris : la neutralité carbone à l'échelle mondiale d'ici 2050. Nous avons souhaité nous inscrire pleinement dans cette ambition, en proposant aux différents acteurs engagés un nouvel espace d'échanges et de dialogue, l'Alliance Française pour la Neutralité Carbone. Cette Alliance, qui a vocation à rassembler des acteurs publics et privés issus secteurs d'activité variés, proposera régulièrement des rencontres, des débats pour faire concrètement bouger les lignes. L'objectif : collectivement, accélérer la marche vers les objectifs de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050.

## Les engagements des partenaires de l'Alliance

- 1 Contribution à l'atteinte des ambitions de l'Accord de Paris (maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5°C) ;
- 2 Engagement vers un objectif au moins aussi ambitieux que « zéro émission nette de gaz à effet de serre » en 2050 ;
- 3 Élaboration de stratégies avec des objectifs chiffrés fondés scientifiquement et prenant en compte trois volets d'action dans l'ordre de priorité suivant : évitement, réduction, captation ;
- 4 Mise en place des actions concrètes visant à éviter et réduire les émissions directes et indirectes.



## Retour sur les dernières rencontres organisées par l'Alliance

Depuis sa création en mars 2021, l'Alliance a proposé un cycle de rencontres en lien direct avec l'actualité politique et réglementaire, en présence d'acteurs privés et publics de haut rang (parlementaires, administrations centrales, agences d'Etat, ONG, think tanks, fédérations, syndicats, entreprises, etc.)  
Aperçu des rencontres :

Mars 2021



### Lancement de l'Alliance

en présence de  
**FRANÇOIS DE RUGY**,  
Ancien Président de l'Assemblée nationale, ancien  
Ministre de la Transition  
écologique et Solidaire  
& **PIERRE-ALEXANDRE  
TEULIÉ**, Directeur général de la communication,  
affaires publiques et du  
développement durable de  
Nestlé France



Juillet 2021



### « Quels enjeux autour de la définition et de l'encadrement de la neutralité carbone ? »

Rencontre autour  
d'**ARNAUD LEROY**,  
Ancien Président de l'ADEME

Mai 2022



### « Les pistes et le potentiel de développement des puits de carbone sur le territoire national »

Rencontre en présence de  
**FRÉDÉRIC DESCROZAILLE**,  
Député du Val-de-Marne

Septembre 2022



### « La décarbonation dans les territoires »

Foire de Châlons  
Tables rondes avec  
**CHRISTOPH BÜREN**,  
Président de VIVESCIA



& **CATHERINE VAUTRIN**,  
Présidente du Grand Reims &  
Présidente de l'Agence Nationale  
pour la Rénovation Urbaine

## L'Alliance c'est :

- Un think&do tank Com'Publics, qui propose un espace d'échanges et de dialogue aux différentes parties prenantes, publiques, privées ou associatives, impliquées dans l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050
- Des membres représentatifs de divers secteurs d'activités (agroalimentaire, bâtiment, énergie, services, etc.) engagés dans l'évitement, la réduction et la compensation de leurs émissions de gaz à effet de serre
- Un concept : le « faire ensemble » : faire dialoguer des acteurs aux valeurs communes pour partager les retours d'expériences, les savoirs, les bonnes pratiques et confronter les points de vue en matière de neutralité carbone



## NOS PARTENAIRES



# LANCEMENT DE L'ALLIANCE FRANÇAISE POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE - Mars 2021



## Pierre-Alexandre TEULIÉ

Directeur général de la communication, affaires publiques et du développement durable, Nestlé France

Le secteur agro-alimentaire est directement exposé puisque tous nos produits viennent de la Terre. Or, la Terre est directement exposée au changement climatique comme le montrent la multiplication des sécheresses, les inondations,

les variations brutales de températures, les incendies... Ces manifestations climatologiques font courir le risque d'une raréfaction de la ressource et de l'accès à la matière première. Notre enjeu est de travailler sur toute notre chaîne de valeur à la fois sur nos matières premières, nos emballages, sur la façon dont nous produisons dans nos usines, et sur la façon dont nous acheminons les produits vers nos consommateurs. Nous avons beau être le leader mondial de l'agroalimentaire, nous ne pouvons pas provoquer seul de changement systémique. Nous devons donc travailler avec le monde agricole, avec les coopératives et les industries de première transformation, et au-delà avec les autres secteurs d'activité et les pouvoirs publics. C'est pour cela que nous souhaitons avancer en alliance.

## Quels enjeux et solutions pour avancer plus rapidement vers les objectifs de l'Accord de Paris et ceux de la Stratégie Nationale Bas Carbone ?



## François DE RUGY

Ancien Président de l'Assemblée nationale, ancien Ministre de la Transition écologique et Solidaire

Le principe de la neutralité carbone, inscrit dans l'Accord de Paris, est de rechercher les émissions les plus basses possibles, qui ne doivent pas dépasser ce que la nature peut absorber à travers les puits de carbone. La Stratégie nationale bas carbone répond à cet objectif, en regardant, secteur par secteur, ce que l'on peut faire baisser. Aucun secteur ne peut se sentir exonéré de cet effort de réduction.



## Arnaud LEROY

Ancien Président, ADEME

Pour répondre à cet enjeu, nous devons fixer des trajectoires, par secteurs d'activité, qui nous permettent de finaliser le chemin à parcourir. L'ADEME accompagne les entreprises et les collectivités dans leurs engagements à travers la mise en place des méthodologies, des référentiels, des outils pour les différents secteurs d'activité. Il faut éviter l'écueil du greenwashing. La démarche partenariale est nécessaire : il y a une obligation légale en France qui est forte, ce qui signifie que tout le monde doit aller dans le même sens.



## Thierry CAQUET

Directeur scientifique, INRAE

L'INRAE oriente ses recherches sur deux axes. Premièrement l'atténuation du changement climatique : comment réduire l'impact du secteur agricole. Nos recherches portent notamment sur la limitation de l'usage de combustibles fossiles, des fertilisants azotés de synthèse ou des pesticides, sur

l'accroissement du stockage du carbone dans les sols. Deuxièmement, l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, en accélérant la transition agroécologique et des systèmes alimentaires, pour s'adapter au climat futur, tout en limitant la vulnérabilité aux aléas climatiques comme la sécheresse.



## Christoph BÜREN

Président, VIVESCIA

Pour VIVESCIA, groupe coopératif céréalier, l'agriculture, doit faire partie de la solution. Le sol est central pour deux raisons. Il l'est d'abord pour la résilience alimentaire : plus de carbone dans les sols permet d'augmenter les rendements et de répondre à la demande alimentaire croissante. Il l'est

aussi pour la lutte contre le changement climatique : plus de carbone dans les sols, c'est aussi moins de carbone dans l'atmosphère. Ainsi, il est important de contribuer aux pratiques agricoles de demain, positives pour les sols, la planète et l'alimentation du plus grand nombre.

## Les sols agricoles : quelles pistes pour développer massivement les puits de carbone naturels ?



## Paul LUU

Secrétaire exécutif, « 4 pour 1 000 »

Un accroissement de 0,4 % de la quantité de carbone dans les sols chaque année compenserait théoriquement le carbone émis dans l'atmosphère par les activités humaines. La séquestration du carbone dans les sols peut nous permettre une situation gagnant-gagnant : en participant à l'atténuation du changement climatique, tout en œuvrant à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique déjà en cours, et en contribuant à notre sécurité alimentaire quotidienne.



## Claire CHENU

Directrice de Recherche, INRAE, Professeur de Science du Sol, AgroParisTech

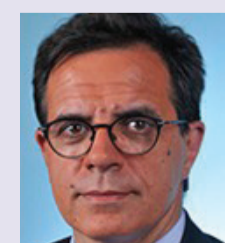
Le potentiel de stockage de carbone, qui est lié à des changements de pratiques techniquement réalisables aujourd'hui, permettrait de compenser 41 % des émissions agricoles, ce qui correspond à 7 % des émissions nationales. Pour augmenter les stocks de carbone, il n'y a pas une, mais des pratiques vertueuses : implanter des cultures intermédiaires, mettre en place des couverts végétaux, enherber vignes et vergers, allonger la durée des prairies temporaires dans des rotations, développer l'agroforesterie, planter des haies... Pour développer cela, il y a besoin de méthodes de vérification et de politiques publiques incitatives.



## Marie-Thérèse BONNEAU

Présidente, France Carbon Agri et Vice-Présidente, Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL)

Les acteurs de l'élevage ont travaillé avec les ministères, l'ADEME et l'INRAE, pour obtenir le Label bas carbone, donnant ainsi naissance à la méthode Carbon Agri. Elle permet d'actionner des leviers techniques très concrets pour les éleveurs, pour réduire les émissions, mais aussi pour augmenter le stockage du carbone dans les sols. France Carbon Agri est une association d'agriculteurs qui consiste en une plateforme de mise en relation entre les agriculteurs qui ont des crédits carbone à valoriser et des acheteurs potentiels.



## Frédéric DESCROZAILLE

Député du Val-de-Marne

L'agriculture est LE secteur qui intervient sur le cycle du carbone, puisque le métier d'agriculteur consiste à faire et défaire les chaînes carbonées qui rentrent dans la matière vivante. On se tourne souvent vers le secteur agricole en lui demandant de changer. Mais

le changement ne partira pas de l'agriculture : il partira de l'aval. Il s'agit de trouver des solutions, tant pour l'information au consommateur, que pour une valorisation à travers des marques. Il s'agit de voir comment les agriculteurs peuvent être rémunérés, et financer des prises de risques qui sont de plus en plus lourdes.



## LES MESSAGES DE L'ALLIANCE FRANÇAISE POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS

Pour favoriser et accélérer la réduction de l'impact carbone des entreprises, les membres de l'Alliance appellent les pouvoirs publics à :

- 1 Encourager et soutenir la mise en place de stratégies nationales, de mesures réglementaires ou législatives ambitieuses, toutes compatibles avec le cadre européen en création, permettant à tous les secteurs d'avancer vers l'objectif zéro émission nette (mesures qui pourront notamment favoriser le développement des marchés des énergies renouvelables, aider à établir une tarification du carbone, et soutenir l'innovation dans les secteurs agricoles et forestiers pour l'absorption de carbone) ;
- 2 Adopter une définition de la neutralité carbone, une méthode unique de mesure de l'empreinte carbone des organisations et des territoires, et une quantification des actions de réduction/séquestration (référentiel national et/ou européen commun, aligné avec les protocoles internationaux, et a minima des référentiels sectoriels partagés) ;
- 3 Soutenir la mise en place et le développement de la tarification du carbone ;
- 4 Agir pour le développement de la captation et du stockage du carbone (solutions fondées sur la nature via le renforcement de paiements pour services environnementaux) ;
- 5 Opérer pour un reporting climat transparent et détaillé (prenant en compte les émissions directes et indirectes, des scopes 1 à 3 pour les grandes entreprises) ;
- 6 Défendre la généralisation des études d'impact climatiques des textes de loi.



## Jean-Baptiste MOREAU

Député de la Creuse

La loi Climat et Résilience prévoit le déploiement de l'affichage environnemental. L'un des objectifs est de mesurer l'impact environnemental réel de notre agriculture, et de faire en sorte que le consommateur puisse avoir une information fiable. Les prairies constituent d'excellents puits de carbone, qui compensent en partie ce que les bovins émettent. Cette notation carbone permettrait de ramener un peu de valeur dans les élevages. Il semble normal que les éleveurs soient rémunérés pour ce service environnemental rendu.

## Forêts : quelles pistes pour développer massivement les puits de carbone naturels ?



## Michel DRUILHE

Président, France Bois Forêt

Pour réduire la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère nous ne pouvons pas nous contenter d'une réduction : il faut capter le gaz carbonique par les arbres, qui séquestrent le carbone. Comme nous ne pouvons pas recouvrir toute la surface de la Terre d'arbres, il existe une solution vertueuse : le stockage du carbone dans les objets en bois et par leur usage. Pour confirmer ce cycle vertueux, il suffit de respecter une condition : renouveler la forêt, et la gérer de manière durable.



## Maxime DE ROSTOLAN

Fondateur, Fermes d'Avenir et Communitees

On arrache encore aujourd'hui 11 000 km de haies par an, alors que des rapports comme celui d'Afterres 2050, nous invitent à en planter 25 000 km. Nous essayons de changer de paradigme et d'engager les citoyens dans des projets de conversion à l'agroforesterie, à travers le programme Communitees, dont l'enjeu est de créer des pépinières participatives.



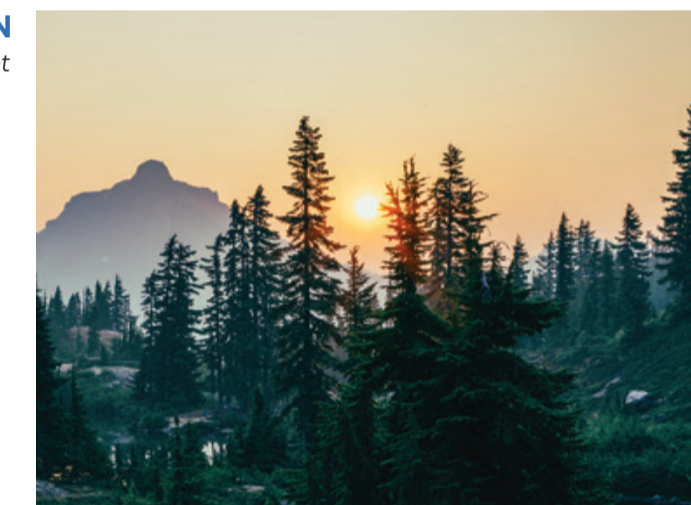
## Vincent THIÉBAUT

Député du Bas-Rhin

La forêt est essentielle pour répondre aux enjeux de décarbonation de notre société. Il faut que l'on puisse accompagner le secteur bois-forêt

en ce sens, via deux axes :

- Sur la décarbonation des usages, notamment sur la construction, avec la RE 2020, qui permettra de favoriser l'utilisation du bois, mais du biosourcé dans sa globalité.
- Sur la compensation : la loi Climat et Résilience met en place une obligation de compenser les émissions du secteur aérien par de l'investissement dans des puits de carbone, notamment la forêt.



## NEUTRALITÉ CARBONE ET AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL Juillet 2021

### Quelles perspectives pour répondre aux obligations des lois « anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC) et « Climat et Résilience » ?

**Le déploiement de l'affichage environnemental est un enjeu clé pour impliquer davantage les consommateurs et leur permettre de s'orienter vers des produits moins émetteurs de gaz à effets de serre et plus respectueux de l'environnement. La loi rend obligatoire l'affichage environnemental pour certaines catégories de biens et services, après une période d'expérimentation de 5 ans maximum.**



## Jérôme MOUSSET

Directeur Bioéconomie et énergies renouvelables, Responsable du programme bioéconomie et alimentation, ADEME

La mission confiée à l'ADEME est le développement de systèmes d'information sur les questions d'affichage environnemental pour l'alimentation. Le conseil scientifique recommande que le dispositif d'affichage soit intra et inter catégories. Il faut qu'il permette de comparer une gamme de produits entre eux (ex : une protéine animale avec une protéine végétale) mais également au sein d'une même catégorie.



## Raphaël GUASTAVI

Directeur Adjoint de la Direction Économie Circulaire, ADEME

Le principe de l'affichage environnemental est de tirer vers une consommation plus responsable, mais également d'accompagner les entreprises dans une production plus durable. Les socles techniques, référentiels, méthodes ont déjà été construits, sur la base des travaux faisant suite à la loi Grenelle, renforcée dans le cadre de la LTECV et avec déjà des expérimentations, voire du pré-déploiement dans le secteur textile et le secteur alimentaire.

# NEUTRALITÉ CARBONE & Puits de carbone

« Quelles pistes et quel potentiel de développement des puits de carbone sur le territoire national ? » - Mai 2022

## RÉDUCTION ET COMPENSATION DU CARBONE



**Laure MANDARON**  
Directrice RSE, Groupe La Poste

La démarche de notre groupe repose initialement sur la réduction de ses 2,7 millions de tonnes carbone par la décarbonation des transports. À ce jour, les émissions résiduelles s'avèrent intégralement compensées. Il est indispensable d'utiliser des standards robustes et les démarches doivent être menées avec pédagogie, tout en évitant l'écueil de la simplification à outrance. Si chaque projet appelle l'examen de critères techniques, l'enjeu principal pour La Poste demeure la mobilisation, l'engagement et la fierté de ses 240 000 postiers.

## LES POLITIQUES FAVORISANT LES Puits de carbone

### Pauline FAVRE

Chargée de mission, Bureau Entreprises forestières et industries du bois, ministère de l'Agriculture (Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises)

Le rôle primordial de puits de carbone de la forêt doit être favorisé, tant en amont, avec l'écosystème forestier, qu'en aval, grâce au bois. Différentes politiques ont ainsi été définies, à commencer par le programme national de la forêt et du bois (PNFB) fixant les grandes orientations de la politique forestière pour une durée de dix ans, en intégrant l'enjeu du carbone. Ensuite, le Label bas-carbone sera plus largement déployé pour mettre en lien porteurs de projets forestiers et financeurs. Enfin, des mesures seront mises en œuvre en faveur de l'agriculture avec par exemple l'initiative « Plantons des haies » et « Mon diagnostic carbone ».

## LE LABEL BAS-CARBONE



**Claudine FOUCHEROT**  
Directrice du programme Agriculture et Forêt, I4CE

Le Label bas-carbone tire son origine des Clubs Climat-Agriculture-Alimentation et Carbone-Climat-Forêt-Bois animés par I4CE. La démarche de neutralité carbone doit aussi être conciliée avec d'autres enjeux tels que la qualité de l'eau ou la biodiversité. Actuellement, les décideurs européens se concentrent sur la séquestration, sans prendre en compte les réductions. Cette situation est problématique, car certaines pratiques présentent des effets antagonistes : la séquestration de carbone peut augmenter les émissions de protoxyde d'azote.

## LA STRATÉGIE FRANÇAISE POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT



**Gwenaël PODESTA**  
Adjoint-chef du bureau des émissions, projections et modélisations, Direction générale de l'Énergie et du Climat

La refonte de la Stratégie française pour l'énergie et le climat est programmée d'ici mi-2024. Elle est constituée de quatre éléments : la prochaine SNBC ; la prochaine PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) ; le troisième plan d'adaptation au changement climatique ; la loi de programmation pour l'énergie et le climat. Cette loi énergie-climat implique la définition d'objectifs un an avant l'adoption de la SNBC et de la PPE. La prochaine sera votée en 2023. La future SFEC doit ainsi ajuster de manière ambitieuse la trajectoire au nouvel objectif européen, passé de -40 % à -55 %.

## LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES



**Miriam BUITRAGO**  
Ingénieure au service forêt, alimentation et bioéconomie, ADEME

Il existe plusieurs exemples de démarches concrètes pouvant être développées pour contribuer à la diminution de l'empreinte carbone : Éviter l'artificialisation du sol ; Lutter contre la déforestation importée ; Restaurer les milieux naturels par la création de nouveaux puits ; Désimpermeabiliser et renaturaliser les sols ; Modifier les pratiques sylvicoles en faveur de pratiques de stockage... Des arbitrages s'avèrent parfois nécessaires entre le stockage de carbone dans les écosystèmes et la substitution de ressources fossiles pouvant générer une augmentation des besoins en biomasse. Cet équilibre doit nécessairement protéger la biodiversité.

## COOPÉRATIVE CARBONE TERRITORIALE



**Cécile BORDIER**  
Cheffe de projet finance carbone, Ville de Paris

La Ville de Paris et la métropole du Grand Paris portent ensemble le projet d'une coopérative carbone territoriale. Celui-ci s'inscrit dans leurs plans Climat respectifs, qui visent la neutralité carbone d'ici 2050. La charte Paris Action Climat Biodiversité engage ainsi ses nombreux signataires à atteindre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de soutien à la biodiversité.

## LES OBJECTIFS DE NESTLÉ EN TERMES DE NEUTRALITÉ CARBONE



**Christophe KLOTZ**  
Directeur du développement durable, Nestlé France

Pour Nestlé France, la lutte contre le changement climatique est un axe majeur. Nous avons lancé avec l'ONG Earthworm Foundation l'initiative « Sols Vivants », consortium regroupant fournisseurs, industriels et distributeurs. Nous sommes partis de trois pilotes d'agriculture régénératrice, à petite échelle, dès 2018. Après 3 ans, on voit que cela fonctionne, et nous avons décidé d'aller plus vite et plus fort. Nous souhaitons d'ici 2025 agréger autour de nous l'essentiel de nos fournisseurs en France, pour avoir des produits labellisés « agriculture régénératrice ». Nos objectifs sont ambitieux : 20% de réduction de nos émissions d'ici à 2025, 50 d'ici 2030 et zéro émission nette en 2050.

## LA FORÊT, PRINCIPAL PUIT DE CARBONE



**Éric TOPPAN**  
Directeur général adjoint, Fransylva

Le Label bas-carbone représente une opportunité pour accentuer cet effort des forestiers pour accélérer l'adaptation au changement climatique des forêts. Avec les forestiers, de grandes entreprises du CAC40 et des PME, nous mettons en œuvre des programmes labellisés bas-carbone partout en France. Si ces démarches s'accroissent, les projets bien menés coûtent plus cher en France qu'ailleurs (30 à 35 euros la tonne). Des incitations financières sont nécessaires pour couvrir une partie de ce coût. Ainsi, le revenu carbone, qui relève aujourd'hui fiscalement des bénéfices agricoles, devrait être inclus dans le revenu forestier. Le processus de labellisation des dossiers doit être désengorgé. En effet, faute de moyens, les dossiers actuellement en attente de labellisation sont trois fois plus nombreux que les projets validés.

## AGRICULTURE ET CARBONE



**Valérie FRAPIER**  
Directrice RSE, communication et relations extérieures, VIVESCIA

Notre initiative avec Nestlé de « diagnostic carbone simplifié » vise à mobiliser les associés coopérateurs de VIVESCIA en les sensibilisant par de la pédagogie. L'enjeu du carbone demeure récent et certains agriculteurs développent des pratiques sans conscience du lien entre réduction des émissions de gaz à effet de serre et stockage dans les sols. Ce diagnostic, issu du Label grandes-cultures, a déjà été réalisé par plus de 1000 agriculteurs. Il leur permet d'interroger leurs pratiques avant, puis d'intégrer davantage de biodiversité ou de couvert agronomique.

## LE POINT DE VUE DU LÉGISLATEUR



**Denise SAINT-PÉ**  
Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques

En tant que parlementaires, nous pouvons travailler dans le sens d'un allègement de la fiscalité pour tous ceux qui fournissent des efforts pour la réduction du carbone. Toutefois, notre pari commun doit également être celui de l'acceptabilité sociale. Si l'objectif de neutralité carbone nous fédère, nous devons rester soucieux d'une déclinaison réaliste et pragmatique de toutes les mesures prises sur nos territoires et sur le quotidien des Français.



**Daniel SALMON**  
Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Il y a une prise de conscience généralisée sur les défis à venir. Certains engagements positifs ont pu révéler des effets pervers. La tonne de carbone la plus facile à capter demeure celle qui n'a jamais été émise. S'il est courant de parler de sobriété, il faut oser évoquer la décroissance. Ainsi, la valorisation des tonnes de carbone évitées doit être étudiée par le législateur.

## L'INNOVATION DANS LA NEUTRALITÉ CARBONE



**Frédéric DESCROZAILLE**  
Député du Val-de-Marne

Bien qu'essentielle, l'innovation ne peut tout résoudre sans une évolution des conditions juridico-politiques qui impliquent une meilleure information du consommateur. Le Label bas-carbone permet d'améliorer la lisibilité. Il faut promouvoir sa crédibilité parce que, bien que perfectible, il représente un langage commun entre divers acteurs. En complément, il faut mener toute démarche dans un esprit constructif et non-conflictuel et encourager la coopération interministérielle dès le stade de la planification, en faisant converger des administrations potentiellement rivales.



# NEUTRALITÉ CARBONE & NUMÉRIQUE

Coconstruire un numérique durable : débat autour de la proposition de loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique - Mai 2021



**Autour de Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, Auteur du texte et Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin, Rapporteur du texte. Cette proposition de loi a depuis été adoptée et promulguée (LOI n° 2021-1485 du 15 novembre 2021).**



**Patrick CHAIZE**  
Sénateur de l'Ain

Cette proposition de loi a été structurée à partir de constats personnels (critiques nombreuses sur le numérique, contradictions des citoyens dans l'utilisation du numérique...). J'ai ainsi mis en place une mission d'information afin de mener une réflexion concernant le numérique durable, alors que la littérature sur ce sujet est presque inexistante en France, concluant à l'importance de la sobriété numérique. Notre objectif était de prendre en compte l'ensemble de la chaîne du numérique dans notre réflexion, et non seulement la question des terminaux, qui représentent 80% de l'empreinte environnementale du secteur numérique. Nous nous sommes ainsi intéressés à l'éducation et à la sensibilisation des utilisateurs, aux usages, à la fabrication des terminaux, aux réseaux et aux data centers.



**Vincent THIÉBAUT**  
Député du Bas-Rhin

Cette proposition de loi soulève toutefois plusieurs difficultés. Tout d'abord, les services publics commencent à peine à s'approprier ce sujet. Par ailleurs, la question du numérique durable est liée à la collecte des données. Certaines définitions, comme celle de la sobriété numérique, ne sont pas encore établies. Il sera ainsi nécessaire d'apporter une stabilité juridique au texte afin d'établir une politique de surveillance de l'empreinte environnementale du numérique cohérente. Enfin il sera nécessaire de prendre en compte les externalités positives du numérique dans différents domaines, comme l'agriculture et les transports.

## Neutralité carbone : quels enjeux autour de la définition et de l'encadrement de cette notion ?

Publié en mars 2021 puis révisé en juillet, l'avis de l'ADEME sur la neutralité carbone propose des clés de lecture pour comprendre le concept de neutralité carbone.



**Arnaud LEROY**

Ancien Président de l'ADEME

L'ADEME a publié un avis relatif à la neutralité carbone, dont l'objectif est de contribuer au débat sémantique autour de la définition de ce concept. Il s'agit de l'explicitier, pour éviter que, dans quelques années, puissent émerger des lectures plus ou moins sérieuses de la neutralité carbone. Dans cet avis, la neutralité carbone se calcule sur des espaces territoriaux très larges, notamment au niveau de la planète. Il est très compliqué d'avoir une réalité derrière le terme neutralité carbone quand il est adossé à une commune, une agglomération ou à des structures économiques. En revanche, il y a un enjeu de « contribution » à la neutralité carbone pour ces acteurs. Nous essayons de faire émerger la notion « d'engagement » pour la neutralité carbone, mais il faut être vigilant en termes scientifiques pour éviter le greenwashing.

## Loi Climat : un encadrement des allégations « neutralité carbone » dans les publicités



**Rosalie MATONDO**

Ministre de l'Économie forestière, République du Congo

Le problème ne se pose pas de la même manière en Afrique : nous n'avons pas encore de problème d'émission de gaz à effet de serre. L'Afrique est plus vulnérable que les pays européens : même si nous ne polluons pas, les effets du changement climatique vont avoir un impact sérieux sur notre continent. Il est donc important que nous renforçons la collaboration à travers des projets de séquestration de carbone par notre pays.



**Bruno MILLIENNE**

Député des Yvelines

Il y a la crainte, chez les consommateurs, que la compensation passe avant l'évitement et la réduction. Il faut trouver un moyen pour que les entreprises engagées puissent faire comprendre aux citoyens qu'elles ne font pas du greenwashing. Il faut trouver un système, un label qui soit incontestable, non seulement au niveau français mais au niveau européen et mondial.



**Arnaud DORE**

Directeur associé, ECOACT

Interdire l'usage du terme neutralité carbone, c'est prendre le risque de démotiver les organisations les plus engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à financer volontairement des programmes. Notre salut viendra des travaux de normalisation et nous appelons à l'adaption d'une norme ISO 14068 ambitieuse et qui encourage plus d'organisations à s'engager.



**Erwan BALANANT**

Député de Finistère

Nous devons aller plus loin encore : nous n'arriverons pas à embarquer les citoyens tant qu'ils seront dans le doute sur la sincérité des politiques mises en place par les entreprises. Si nous réussissons à avoir des labels et des évaluations qui permettent de distinguer le greenwashing des vraies démarches, nous avancerons.



**Dominique COTTINEAU**

Directeur général, UICB - Union des Industriels et Constructeurs Bois

Il est urgent de normer la neutralité carbone pour pouvoir avoir quelque chose d'incontestable et d'incitatif. On pourrait aussi inciter à aller au-delà et être « carbone positif » : émettre encore moins et compenser ce que d'autres émettraient en plus.



**Antoine DOUSSAINT**

Directeur adjoint RSE, Groupe La Poste

La Poste a commencé sa démarche de compensation en 2012, puis a fait le choix en 2019 de compenser l'intégralité de ses émissions. Notre groupe s'affiche donc « neutre carbone ». Le triptyque « mesurer, réduire, compenser » est le socle de la définition de la neutralité. Pour éviter le greenwashing, il faudra passer par la définition, la normalisation des critères et des conditions d'une réelle neutralité carbone. C'est une démarche volontaire : les entreprises qui le font ne sont pas obligées. Si demain, nous ne pouvons plus dire ce que nous faisons, nous ne pourrions plus donner de valeur pour nos clients sur notre engagement, il sera légitime pour nous de nous interroger sur cette démarche.

## TABLE RONDE N°1



**Armand GANDON**

Expert agronome bas carbone, VIVESCIA

Nos enjeux sont environnementaux, économiques et agronomiques. Nous avons des objectifs de réduction qui sont extrêmement ambitieux, visant 19% de réduction des émissions d'ici à 2030 et 46% d'ici à 2050. VIVESCIA a une responsabilité vis-à-vis de nos associés coopérateurs pour les accompagner vers ces réductions d'émissions et vers davantage de stockage de carbone dans les sols. Si nous souhaitons décarboner l'intégralité de la société, il faut commencer par l'agriculture et penser au financement de ces pratiques.



**Alban COLLARD**

Associé-Coopérateur, VIVESCIA

Nous parlons de « dérèglement climatique » plutôt que de « réchauffement climatique » car nous avons une énorme difficulté à anticiper et à utiliser des techniques qui ont fonctionné les années précédentes. Il faut donc sans cesse s'adapter. Notre coopérative joue le rôle d'intermédiaire d'innovation et de sensibilisation, finalement d'agrégateur de pratique vers nos clients, et in fine vers le consommateur.



**Christophe KLOTZ**

Directeur du développement durable, Nestlé France

Avec notre trajectoire zéro émission à horizon 2050, nous regardons de très près où se trouvent les impacts carbone dans notre chaîne de valeur. Notre usine dans les Ardennes est pionnière en matière d'énergie renouvelable et de chaudières biomasse. Il faut de la méthode : accompagner, mesurer et inciter. Nous développons depuis 20 ans notre démarche « Sols Vivants », précédemment intitulée « Préférence », qui constitue un engagement comprenant une obligation de moyens devenue une obligation de résultats. À l'échelle d'un territoire, il faut associer tous ceux qui gravitent autour des mêmes agriculteurs, avec une approche à la fois privée et publique.

## L'ACCULTURATION A LA DÉCARBONATION, L'EXEMPLE DE L'AGRICULTURE



**Alain DEKETÈLE**

Associé-Coopérateur, VIVESCIA

Il ne faut pas se méprendre : l'agriculture du carbone n'est ni régressive ni décroissante. C'est une agriculture technologique qui a besoin de réactivité. Nous avons besoin d'expertise et de conseil sur ces questions. VIVESCIA a une place privilégiée car elle est l'interface de tous les acteurs de la filière. Nous avons une chance inouïe de pouvoir dialoguer ensemble et de mettre en place des solutions collectives.



**Hervé LE FAOU**

Chief Procurement Officer (Directeur des achats), Heineken

Nous avons pris l'engagement d'être neutre en carbone en 2040 pour l'intégralité de la chaîne de valeur. L'agriculture représente 30% de notre impact carbone, d'où la nécessité de travailler avec les agriculteurs. Nous doublons tous les ans nos pilotes avec un nombre d'agriculteurs s'élevant aujourd'hui à 500 sur trois types de récoltes (le malt, le sucre et le blé) sur environ une quinzaine de géographies différentes sur la planète, avec l'idée de développer une agriculture régénérative pour aller chercher le zéro carbone. Nous faisons également de la recherche sur les engrais, qui représentent 80% de la signature carbone.



**Bastien SACHET**

Président, Earthworm

Nous sommes une organisation internationale basée en Suisse qui compte à peu près 270 personnes. Nous faisons le lien entre les marques qui veulent aller vers une décarbonation et des approvisionnements responsables, pour que la production soit faite de manière durable, responsable et génératrice. Nous n'avons pas une approche d'écologie punitive. Le premier défi est de faire dialoguer et collaborer les marques et les industriels qui ne travaillent pas ensemble naturellement. J'ai beaucoup d'espoir sur l'implication des régions, qui ont à la fois les budgets et la conscience des problématiques, parce qu'elles sont au contact des citoyens.



**Frédéric DESCROZAILLES**

Député du Val-de-Marne

La première chose qu'il faut retenir est l'acculturation de l'ensemble de la société, c'est-à-dire mettre un peu plus de valeur dans l'assiette par l'achat, à hauteur de quelques centimes, notamment pour la restauration collective. Ces quelques centimes représentent une hausse de la rémunération des agriculteurs, pour peu que ce soit intégralement répercuté sur l'achat des denrées agricoles. Concernant le risque, il doit être partagé. L'aléa principal dans le métier d'agriculteur est l'écrasement des marges, rendu insupportable depuis des décennies, et il faut trouver des marges de manœuvre.



**Benoît PIÈTREMONT**

Vice-Président, AGPB & Président, AGPB Marne

La création de la valeur est essentielle. La première valeur ajoutée sur la décarbonation est la reconnaissance. En tant que président d'une coopérative, lorsque je discute avec mes agriculteurs, la première chose qui leur vient à l'esprit c'est le manque de reconnaissance, voire dans certains cas le dénigrement de la profession agricole. Les crédits carbone dépassent l'échelon seul de l'agriculteur. Pour les impliquer, il est nécessaire d'avoir des cahiers des charges précis où les intérêts sont perceptibles directement par les agriculteurs. L'innovation est essentielle pour faire évoluer l'agriculture et cela constitue une véritable prise de risque.



**Jean-François LOISEAU**

Président, Intercéréales & Président, Axereal

Pour donner du sens à nos métiers, il faut prendre en compte les enjeux alimentaires, qualitatifs, et disons écologiques au sens large, ainsi que le respect de la terre et des hommes. Il faut montrer la valeur de ce que nous faisons. Le crédit carbone sur l'exploitation agricole est-il transmissible et visible par le consommateur final qui va se rendre dans un supermarché ? Je n'en suis pas persuadé, en revanche, quand des grands groupes montrent sur leurs produits la démarche écologique qui a été suivie, cela est sans doute plus visible et bénéfique. En France, l'agriculture fait face à quatre centrales d'achat qui constituent un modèle dévastateur si nous voulons développer des filières vertes : les responsables politiques doivent absolument réagir.



**Christoph BÜREN**

Président, VIVESCIA

Une coopérative a la mission de sensibiliser, de transmettre et d'innover. Le premier risque que nous rencontrons, c'est le changement climatique, qui n'est plus simplement un danger mais qui est permanent. Il faut aller beaucoup plus loin, en passant par l'investissement, la recherche et l'innovation, notamment par le biais de nos différents instituts. Il faut que l'ensemble du paysage agro-industriel français et européen ait la capacité de bien se projeter vers le futur et de minimiser les risques liés à l'agriculture. Les industriels veulent faire évoluer les choses. Les enjeux auxquels nous faisons face impliquent que nous devons prendre des risques, innover et donc investir de l'argent dans du matériel ou de la recherche, et nous ne pouvons plus à ce stade mener ces recherches seuls.

## Histoire de la Foire de Châlons



Depuis plus de 70 ans, la Foire de Châlons, à Châlons-en-Champagne dans le département de la Marne, est un rendez-vous agricole incontournable de la rentrée politique, économique et commerciale. Il réunit chaque année une diversité d'exposants et d'artistes et héberge de nombreuses conférences et événements. L'an passé, la Foire de Châlons a accueilli plus de 206 000 visiteurs.

## Contexte des tables rondes



VIVESCIA, groupe coopératif agricole et agroalimentaire, et membre de l'Alliance française pour la Neutralité, a tenu en septembre, un stand sur la Foire de Châlons. L'un des enjeux de la Foire de Châlons 2022 est de promouvoir une agriculture à même de répondre aux défis de demain, et en particulier en matière d'environnement. En ce sens, VIVESCIA a souhaité saisir cette opportunité pour valoriser l'Alliance Française pour la Neutralité Carbone, ses membres et leurs engagements.

## TABLE RONDE N°2

## COMMENT APPRÉHENDER LA TRANSFORMATION DES MODÈLES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE ?



**Olivier HAUTIN**

Directeur général, Malteurop

Classé dans les premiers producteurs mondiaux de malt, nous souhaitons être neutre en carbone en 2040 et nous accompagnons notre marché dans cette démarche. Nous cherchons dans nos entreprises à réduire nos consommations au maximum, puis nous remplaçons les énergies fossiles par les énergies à faible impact en termes de carbone. Il y a un besoin d'innovation fort dans le cadre de filières, de l'agriculteur jusqu'au consommateur final en passant par l'industriel. C'est en travaillant ensemble que nous pouvons réussir des changements majeurs sur ce domaine : il n'y aura pas de progrès sans ces partenariats public-privé.



**Amédée BRÉTIGNIÈRE**

Directeur de l'Innovation et Stratégie de l'impact sociétal, GROUPE RÉALITES

Nous sommes le premier maître d'œuvre neutre en carbone. Notre approche sur la décarbonation dans les territoires est orientée vers le renouvellement de la ville. Nous cherchons à réinvestir des friches industrielles. La question de la décarbonation dans l'immobilier ne relève pas seulement de la construction, mais aussi de la reconstruction en ville pour limiter les déplacements des citoyens et la consommation d'énergie en optimisant les matériaux et le cycle de vie du bâtiment.

**Olivier FLAHAUT**

Coordinateur Pole Transition Énergétique, Direction régionale Grand Est de l'ADEME

L'ADEME est le bras armé de l'Etat sur de nombreux sujets (déchets, énergie, etc.). Nos structures de tutelle nous procurent des moyens nous permettant de développer des leviers pour le développement technique et financier des énergies renouvelables comme le fonds chaleur pour la biomasse, qui augmente (40% d'augmentation depuis 23 ans). Nos antennes locales nous permettent de travailler aux côtés des acteurs sur le terrain et de les accompagner dans leur transformation. En 2022, près de 150 000 000 euros ont été mobilisés au service de la décarbonation, au travers d'appels à projets (BCIAT, Industrie, Decarb Flash).



**Marie-Cécile DAMAVE**

Responsable innovations et affaires internationales, Agridéas

Il existe deux leviers possibles pour décarboner l'agriculture : l'agriculture de précision et bas carbone, demandant des investissements importants, et la production d'énergies durables et biosourcées, avec l'agrivoltaïsme et la méthanisation par exemple. L'agriculteur voit son métier se diversifier : il n'est plus seulement producteur alimentaire, il est également aussi énergéticien et vendeur de crédits bas carbone. Il est nécessaire de renforcer le dialogue entre les acteurs produisant des crédits carbone au niveau local et ceux qui sont capables de les acheter.



**Olivier de BOHAN**

Président, Cristal Union

Nous sommes le premier groupe sucrier engagé dans la plateforme SBTi (Science Based Target Initiative), référentiel international sur les émissions carbone. Nos particularités sont le côté énergivore et la saisonnalité de notre secteur. Nous développons deux axes d'actions majeurs :

D'une part, réduire la consommation d'énergie, à travers l'efficacité de la production énergétique, et améliorer l'efficacité énergétique dans nos procédés de fabrication. D'autre part, substituer l'énergie dont nous avons besoin pour nos productions. Le solaire, par exemple, nous permettra une réduction de 35% des émissions à horizon 2030 et une neutralité pour 2050 grâce à des investissements colossaux.



**Boris RAVIGNON**

Maire de Charleville-Mézières, Vice-Président Grand Est chargé de l'économie et des fonds européens

Nous observons une mobilisation des acteurs privés sans précédent résultant de l'étreinte qu'ils vivent actuellement du point de vue énergétique. Les entreprises ne sont cependant pas restées dans une approche de court terme et font preuve d'anticipation en intégrant dès à présent dans leurs orientations stratégiques des objectifs de neutralité carbone, de recherche de matériaux énergétique, etc. Cette volonté doit être soutenue et encouragée par les pouvoirs publics. En parallèle de ces efforts d'investissements importants, il y a une volonté d'innovation spectaculaire pour atteindre les objectifs qui se doit d'être soutenue, qui va bien au-delà du simple calcul de court terme lié au prix de l'énergie.



**Christoph BÜREN**

Président, VIVESCIA

Cette évolution des pratiques vers la décarbonation ne doit pas être punitive et nous ne devons pas réduire la production pour justifier une baisse des consommations (biais souvent utilisé). Nous avons aussi besoin d'une confiance réciproque entre les partenaires. Nous pouvons avoir des chartes entre entreprises au niveau national mais nous avons besoin d'une vision et d'une stratégie européenne pour ne pas créer de la confusion chez les agriculteurs et dans l'opinion. Il est important de « dérisquer » l'agriculture pour avoir un impact sur l'innovation et ses investissements. C'est l'ensemble de ces actions qui vont nous permettre d'atteindre notre objectif futur aux différents horizons (2030, 2040, 2050...).



**Catherine VAUTRIN**

Présidente du Grand Reims & Présidente de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

L'enjeu de la communauté urbaine du Grand Reims est immense mais volontaire avec comme objectif une baisse de 22% de d'émissions de gaz à effet de serre à une échéance 2030 et une diminution de la consommation énergétique de 14%. La responsabilité des collectivités territoriales repose sur l'accompagnement, notamment en matière d'études de projets des entreprises. L'acceptabilité sociale est un sujet à améliorer pour permettre le développement de ces projets, par exemple la méthanisation ou l'agrivoltaïsme, tout en préservant les paysages de nos territoires. Nous sommes garants, en tant que collectivités territoriales, de cette volonté de soutien et d'exemplarité.